



Annulation des transports scolaires mardi 06 janvier 2026

publié le 05/01/2026

Chers parents d'élèves,

Bonjour,

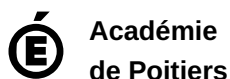
En raison du placement de la Charente-Maritime en vigilance orange "neige et verglas", des mesures de sécurité impératives ont été prises pour la journée du mardi 6 janvier :

Interruption des transports scolaires : Un arrêté préfectoral interdit la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes dès ce soir, lundi 5 janvier à 22h et jusqu'à la fin de l'épisode. En conséquence, aucun transport scolaire ne sera assuré demain, mardi 6 janvier.

Le collège reste ouvert pour l'accueil des élèves.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement,



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.